

**LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLU(E)S DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES LANCE
L'APPEL PUBLIC DE PROJETS 2010-2011 DANS LE CADRE DU
PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER - VOLET II**

Montmagny, le 9 juillet 2010. – Le président de la Conférence régionale des élu(e)s (CRÉ) de la Chaudière-Appalaches, M. Maurice Sénécal, a lancé ce matin l'appel public de projets 2010-2011 dans le cadre du *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II* (PMVRMF-II). Existant depuis mars 1995, la gestion de ce programme, élaboré par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF), est sous la responsabilité de la CRÉ depuis l'exercice 2004-2005.

Soulignons que l'Entente de délégation de gestion (2004-2009) entre le MRNF et la CRÉ a fait l'objet d'une première reconduction pour 2009-2010 et que le gouvernement du Québec a confirmé une deuxième reconduction pour l'exercice financier 2010-2011. À cet effet, la CRÉ souhaite informer les promoteurs que le MRNF a apporté certaines modifications au cadre normatif qui accompagne la nouvelle entente de délégation. Les projets déposés cette année favoriseront, entre autres, la réalisation d'activités qui visent la protection, la mise en valeur ou le développement des ressources du milieu forestier.

Les promoteurs désireux de déposer un projet dans le cadre de ce programme pour l'année 2010-2011, doivent acheminer à la CRÉ, le *Formulaire de demande d'aide financière*. Ce document ainsi que le *Guide du Promoteur* et la *Foire aux questions* sont disponibles sur le site Internet de la CRÉ à l'adresse suivante : www.chaudiere-appalaches.qc.ca. Les promoteurs ont jusqu'au **13 août 2010** pour soumettre leur projet. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Mme Danielle Tremblay au numéro de téléphone **418-248-8488, poste 259**.

À propos de la CRÉ

Rappelons que la CRÉ constitue l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional en Chaudière-Appalaches. Elle a principalement pour mandat d'encourager le développement régional, de favoriser la concertation des partenaires régionaux et de donner, le cas échéant, des avis au gouvernement.

- 30 -

Source : Sylvie Fortin, M.A.
Conseillère en communication
Courriel : sfortin@chaudiere-appalaches.qc.ca

Information : Martin Loïselle, ing. f.
Coordonnateur à la CRRNT et aux programmes forestiers
Tél. : 1.418.248.8488 poste 235
Courriel : mloiselle@chaudiere-appalaches.qc.ca